

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

NOMBRE DE MEMBRES

Aff. au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Séance du 07 juillet 2022

Date de convocation : 01/07/2022

Date d'affichage : 07/07/2022

L'an deux mille vingt-deux et le sept juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie, Mme BOUTET Frédérique, Mme BONNETERRE Alexandra, M. BOUTY Anthony, Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, M. PAGNOUX Romain, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe

Excusé(e) : Mme MEILLAT Marie-Odile, M. LAFONT Serge, Mme BROUSSE Vanina, M. COURTILOUX-DELAGÉ Mathieu,

Secrétaire de séance : Mme FETIS Sandrine

Objet : Aide financière aux familles pour l'apprentissage de la natation.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les termes de la délibération du 3 septembre 2015 mettant en place une participation financière de la commune à hauteur de 50 € par enfant ayant pris des cours de natation dans piscine communautaire. Cette aide est reconduite pour l'année 2022. Une délibération nommant les bénéficiaires était demandée par la trésorerie, il indique le nom des familles souhaitant en bénéficier cet été, à savoir :

- Mme ROUX Emma pour ses enfants Diégo et Agathe,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité de ses membres présents :

- Reconduit l'aide de 50 € par enfant, soit 100 € pour les deux enfants

- Précise que l'aide sera versée sur présentation d'une facture du maître-nageur.

Fait et délibérés en mairie, les, jour, mois et an que ce dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme en mairie le 07/07/2022,
Le Maire David CHEVALIER

